



Osny, le XX mars 2024

## **PROCES-VERBAL**

### **De l'Assemblée Générale de l'OCNM**

**samedi 9 mars 2024**

Le samedi 9 mars 2024 à 17 h 00, les adhérents de l'OCNM légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur LAISEAU et la présence des membres du bureau.

Après appel des adhérents, le nombre d'adhérents présents est de 47 et celui des pouvoirs de 52 soit au total 99 ce qui est inférieur à la moitié des adhérents.

Toutefois, afin d'éviter une nouvelle convocation des membres, le Président propose au Comité Directeur et aux adhérents présents de bien vouloir tenir l'assemblée générale comme si l'ensemble des membres faisait l'objet d'une 2<sup>ème</sup> convocation. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. L'assemblée générale est donc ouverte à 17 h 10.

Après avoir remercié la Mairie d'Osny pour la mise à disposition de la salle, le Président passe au premier point de l'ordre du jour.

#### **1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :**

Le Président indique que la saison 2023-2024 s'est bien déroulée.

La saison 2023-2024 a débuté en septembre 2023 suivant des conditions revenues à la normalité avec des contraintes sur le fonctionnement de la piscine (fermeture de 2 semaines complémentaires lors de la période de Noël).

Le nombre d'inscrits en 2022/2023 est de 443 soit une augmentation de 5 adhérents par rapport à la saison 2022/2023.

Le président évoque également l'intérêt que représente l'inscription sur le site de l'OCNM qui permet d'informer les adhérents dans les meilleurs délais. Il est rappelé que c'est le moyen principal dont dispose le club pour communiquer auprès de ses adhérents. A ce jour sur 443 adhérents seules 207 personnes sont inscrites.

## **2. RAPPORT DES PRESIDENTS DE SECTION :**

### **Section Aquagym / Aquapalm :**

En l'absence de Madame BRARD, le Président de l'OCNM demande le retour des adhérents sur cette année.

Les adhérents mentionnent une ambiance très agréable comme chaque année malgré des températures du bassin assez froide.

### **Section Enfants :**

Madame DENIAU indique que le nombre d'inscrits, 90, est stable par rapport aux années précédentes.

Un nouveau maître-nageur, éducatrice, a été recruté cette année.

### **Section Natation adultes :**

Madame BOCHARD indique que la section compte 50 adhérents, soit 5 adhérents de moins que l'année dernière.

Elle mentionne la qualité des cours donnés par les éducateurs et souligne les températures du bassin assez froide.

### **Section Plongée :**

Madame JASLET, présidente, indique que le nombre d'adhérents est de 51 adhérents. Une augmentation significative cette année avec l'arrivée de nombreux débutants qui mobilisent les encadrants dans une très bonne ambiance.

### **Section Apnée :**

Monsieur Damien BAYARD précise que la section comprend 18 adhérents.

Il y a également 10 nouveaux adhérents avec la nouvelle formule qui permet à des personnes licenciées dans d'autres club de venir 1 fois / mois à l'OCNM section apnée (carte de 10 entrées à l'année).

### **3. RAPPORT FINANCIER :**

#### **Synthèse de l'exercice 2023 :**

L'exercice 2023 s'est soldé par un déficit de 10 248 €, un déficit de 9 350 € était prévu lors de la présentation du budget prévisionnel 2023 lors de la dernière Assemblée Générale de 2022.

Une présentation par poste du réel vs prévisionnel est réalisée.

Ce déficit s'explique par des dépenses en baisse vs le budget de 2 032 € et des recettes en baisse vs le budget de 2 735 €.

Le président présente la répartition des adhérents des différentes sections et leur répartition géographique :

- Osny, 239 adhérents soit 54% du total des adhérents
- CACP, 100 adhérents soit 23% du total des adhérents
- Autres communes, 104 adhérents soit 23% du total des adhérents

#### **Budget 2024 :**

La même présentation est faite avec le prévisionnel par poste des dépenses et recettes.

S'agissant du montant des adhésions qui sera demandé en septembre 2024, il est proposé de reconduire ceux de l'année en cours. Cependant, le même tarif sera appliqué aux nouveaux et anciens adhérents. Les réductions pour les membres d'une même famille, la pratique de plusieurs activités au sein de l'OCNM restent valables.

Le président demande donc aux membres présents de bien vouloir se prononcer sur les comptes de l'exercice 2023 et sur la proposition de budget 2024.

**A l'unanimité les membres présents donnent quitus du budget 2023 et approuvent la proposition du budget 2024 avec le montant des cotisations associé.**

### **4. RENOUELEMENT DU BUREAU :**

Membres sortants :

- Madame Yvelise JASLET
- Madame Sonia BRARD

Membres qui se représentent ou qui ont fait acte de candidature :

- Monsieur Rida AIT BOUFRAD
- Monsieur Norbert MONIER

Les membres qui se présentent sont élus à l'unanimité et sont invités à rejoindre le bureau.

**5. QUESTIONS DIVERSES :**

Les adhérents de l'OCNM demande quel est l'avenir de l'OCNM compte tenu des rumeurs sur la fermeture de la piscine de la Ravinière.

A ce jour, aucun élément tangible n'a été partagé avec l'OCNM.

L'OCNM est invité à participer à une réunion entre la CACP, la ville d'Osny le 12 mars 2024 dans les locaux de la CACP. L'OCNM partagera les éléments qui seront évoqués lors de cette réunion avec les adhérents.

Plus personne ne sollicitant la parole, l'assemblée générale est levée à 18h15 après que les membres du bureau aient remercié les adhérents.

Le Secrétaire Général

Le Président



Anne Marie GUESDON

Medhy LAISEAU